

MAIRIE DE LÉCHELLE

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 28 SEPTEMBRE 2020

présents : MM. Mmes LEGRAND M, LEMOT É, MIRVAUX M-C, MICHEL B, MICHEL H, BONNY B, POILBOUT N, MIRAS I, VERRIER D, BOUSBAH M, GUILLIER J, QUEMY D, LIENARD T.
absents excusés : M. DAMANDE J-C.
Secrétaire de séance M. VERRIER D.

Délibérations

- **APPROBATION** de signer la convention de préparation et de livraison des repas de la cantine scolaire avec l'entreprise les Petits Gastronomes pour l'année 2020/2021.
- **APPROBATION** de rembourser des encaissements concernant les arrhes des locations du Foyer Rural annulées en raison de la COVID19.
- **AUGMENTATION** du tarif du repas de cantine scolaire à compter du 1^{er} janvier 2021 à 4.30€ : Compte-tenu que le prix des repas, livrés par la société PETITS GASTRONOMES, a été revalorisé à la hausse et que le tarif du repas de cantine n'a pas augmenté depuis 2018 (4.20€).

Informations :

- ✓ Démarrage de la campagne betteravière 2020/2021 pour les 9 sucreries françaises de TEREOS.

Vu par nous, Maire de la Commune de Léchelle,
pour être affiché le 1^{er} octobre 2020 à la porte de la Mairie,
conformément aux prescriptions de l'Article 56 de la loi du 5 août 1984
A Léchelle, le 1^{er} octobre 2020



Le Maire,